**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 83 (1995)

**Heft:** 12

**Artikel:** Vaud : Grand Conseil : les députées augmentent

**Autor:** sch

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-280827

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

bloc dans la presse, peu de gens ont réalisé que l'une ou l'autre d'entre elles avait des conséquences néfastes pour certaines femmes divorcées. Le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) qui accordait des avances aux femmes divorcées, même lorsque l'ex-mari est insolvable ou introuvable, ne pourra plus le faire dans ce dernier cas. Les femmes devront donc recourir à l'assistance.

L'Association vaudoise des familles monoparentales et recomposées (AFMR) tirait, l'autre jour, lors d'une conférence de presse, la sonnette d'alarme.

Une autre suppression de subvention indigne le comité très actif de cette association : le prix des repas servis aux enfants dans les réfectoires scolaires va être augmenté en trois étapes l'année prochaine.

Le but de la conférence de presse était de faire démarrer une campagne en faveur de la déduction fiscale des frais de garde d'enfants. *Femmes Suisses* reviendra sur ce sujet prochainement dans un dossier sur la fiscalité et la politique familiale.

Disons seulement qu'une trentaine de membres de l'AFMR, encouragés par leur association, ont déduit sur leur déclaration d'impôt lesdits frais, comme cela se fait dans quelques cantons.

L'Administration cantonale vaudoise a bien sûr corrigé les déclarations et refusé tout net cette façon de faire. Quelques-unes de ces personnes vont recourir juridiquement. Plusieurs associations vont les soutenir. Affaire à suivre donc.

Vaud

## Grand Conseil: les députées augmentent

**(sch)** - Le jeu des démissions/assermentations nouvelles a fait que la proportion de femmes au Parlement cantonal a légèrement augmenté depuis les dernières élections (1994). En effet, sont entrées dans le courant de l'été Odile Jaeger, dixième radicale pour 68 sièges obtenus par ce parti, et Francine Germond-Guisan, onzième libérale pour 41 sièges libéraux.

A la dernière session, c'est la rédactrice de *Femmes Suisses* qui a remplacé un collègue de parti démissionnaire. Grâce à l'arrivée de Sylviane Klein*, le groupe socialiste compte désormais 16 femmes pour 55 sièges et le Grand Conseil 44 femmes sur 200. Le Parlement vaudois n'avait encore jamais atteint cette proportion de 22%.

Rappelons que la moyenne suisse est de 21,3% et que 9 cantons ont une proportion plus élevée. A Genève, c'est 36%. Rappelons aussi qu'avec de tels pourcentages, le pouvoir reste toujours désespérément masculin, entre 70 à 80%.

* Nos félicitations et nos vœux très vifs sont teintés de quelques regrets, puisque cette charge supplémentaire signifie le départ de notre rédactrice en chef.

Vaud

## ADF: des écueils et des femmes

**(adf)** - Il est intéressant de revenir sur quelques aspects du séminaire organisé par l'ADF-Vaud avant les élections sur le thème «promotion professionnelle et politique des femmes, les écueils», ceci pour plusieurs raisons.

La première et la plus importante, c'est que trois des quatre élues vaudoises se trouvaient sur le podium ce jour-là pour le débat politique: Christiane Langenberger, Francine Jeanprêtre et Emmanuelle Blaser.

La deuxième est que le conseiller d'Etat Philippe Biéler, membre de l'ADF lui aussi, disait dans son introduction au débat politique qu'avec 40% de candidates, on devrait arriver à 40% d'élues, c'est-à-dire à 7 Vaudoises au Conseil national... si les femmes avaient les mêmes chances que les hommes. (Puisse-t-il avoir une fois raison!)

Enfin, il faut relever la série d'exposés remarquables, entendus le matin sur le thème de la promotion professionnelle: c'est un coup de fouet rafraîchissant que d'entendre que les tâches ménagères peuvent être laissées de côté, comme nous le prouvait celle qui jongle entre famille, profession, enseignement, arts et politique, l'incroyable Barbara Polla.

Il est également stimulant de penser qu'il sera bientôt possible de prendre en compte dans les curriculum vitae des femmes des qualités et des connaissances développées dans la vie familiale, que l'expérience d'un poste partagé entre deux femmes devient courante, comme l'exposaient Sylvie Perret et Anne Giroud.

Quant à l'histoire de Danièle Pommaz, Valaisanne évincée d'une charge de coordinatrice d'écoles d'infirmières au profit d'un homme qui avait comme seul mérite d'être du bon parti, cette histoire d'une lutte de femme tenace et intelligente a valeur d'exemple, même si elle se terminait par un échec. *«Là où vous êtes bonne, devenez meilleure»* disait Marie-Claire Fagioli qui n'a pas son pareil pour éperonner son monde et encourager les femmes à créer une entreprise.

Valais

## Plus ça change... ... plus c'est pareil!

**(pb)** - Rien de nouveau sous le soleil valaisan au soir des élections fédérales. Malgré une campagne exemplaire et dynamique de Solidarité Femmes, aucune élue au palmarès.

Le Vieux-Pays a décidément encore un long chemin à faire pour donner à la moitié de sa population une légitime représentation. L'électorat féminin, dans sa grande majorité, a semblé peu mobilisé par l'enjeu, préférant des hommes connus, rassurants, aux figures nouvelles proposant l'audace et le changement.

Interrogée par la Radio suisse romande, Renée Bornet, une des responsables de Solidarité Femmes a déclaré: *«Nous sommes très déçues. Il reste encore du travail pour secouer l'inertie dans ce canton. Il est évident que les femmes n'ont pas soutenu suffisamment leurs consœurs. Quand aux candidates, noyées dans des listes majoritairement masculines, elles s'en sont retrouvées fragilisées, mal perçues. Mais nous ne renonçons pas!»*

Pour Liliane Hildbrand, présidente de PS valaisan, *«l'impact médiatique de Solidarité Femmes est incontestable. L'effet dans les urnes n'a hélas pas suivi. L'attachement aux partis, très fort dans le Vieux-Pays a amené peu de reports de voix sur les candidates d'autres listes. On a, peut-être, un peu plus cumulé les femmes dans leurs propres fiefs. Dans le Haut-Valais, les campagnes menées par les familles ont avantagé certaines politiciennes, qui ont réussi de bons scores, insuffisants cependant. A mon avis, le mouvement Solidarité Femmes doit continuer.*

*Je souhaite que nous nous rencontrions pour faire le bilan. Quant à l'idée de former une liste de femmes inter-partis pour les élections cantonales de 97, il ne faut pas l'enterrer, mais faire fi des partis en place me semble encore hasardeux.»*

Pour le scrutin de ballottage partiel aux élections du Conseil des Etats, le choix était cornélien. Fallait-il lancer une des candidates du 1er tour dans la bagarre, en comptant sur un rassemblement des voix d'opposition et de celles des femmes, au risque de prendre «une veste» difficile à effacer, ou laisser faire la routine?

A la déception d'un grand nombre de citoyennes et de citoyens, ainsi que de Solidarité Femmes, les présidentes des partis radical et socialiste ont choisi la prudence, laissant la voie libre au seul postulant en lice, postulant auquel il n'avait manqué que 20 voix au premier tour.